

REGLEMENT ET CAHIER DES CHARGES DU CRITERIUM OPTIMIST DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL KARUKERA SAISON 2005/2006

Le Critérium du Challenge départemental KARUKERA, véritable filière d'accès à la régates qui fait le lien entre loisir et école de sport, est un dispositif privilégié de rencontre et de dynamisme pour les clubs. Il doit permettre de donner au grand public (parents, usagers, média) une réelle image d'intégrité de la voile associative.

Il Permet :

- D'élargir l'expérience des pratiquants par la navigation sur d'autres plans d'eau, d'autres types de bateaux que ceux de leur club.
- De faire connaître aux jeunes adhérents, parents et accompagnateurs de nouveaux environnements de pratique de la voile dans le département (Clubs, Centre Nautique) et favoriser les rencontres entre coureurs et parents.
- De familiariser et donner goût aux jeunes et à leurs parents aux déplacements, (une première étape dans la "carrière" du jeune régatier, facilitée par l'absence de transport de matériel), tout en leur permettant de suivre le niveau supérieur : Ligue.
- De finaliser le travail des entraîneurs.
- De créer et repérer les futurs espoirs de Ligue.

L'objectif de ce Challenge est de valoriser les points suivants :

- Diversifier les sites de manifestations (éviter les démotivantes successions de rencontre dans le même site).

Encourager la participation des Clubs absents du Challenge en valorisant le classement (réelle prise en compte pour l'attribution de Label, récompenses à négocier avec la Ligue ou les collectivités départementales).

- Rendre les épreuves conviviales, et leur donner une note de spectacle.

Rien à ajouter à la convivialité initialisée par la dynamique équipe de la POP (Ligue).

L'aspect spectacle devrait toutefois être amélioré par de simples outils de communication
Sonorisation systématique des lieux de rencontre (commentaires pour le public néophyte, animation, faire ressortir une réelle dynamique d'activité...).

Identification des équipes de club (ruban de couleur, t-shirt club, drapeau de commune...).

- Mettre en place des règles simples et adaptées à la progression des pratiquants tout au long de l'année sportive.

Sans toutefois pénaliser les jeunes "entrant" dans le Challenge en cours d'année, il est nécessaire de respecter une progression de difficultés tendant à se rapprocher des parcours avec louvoyage, et d'appliquer les quelques règles de base de priorité (tribord, contact, bouée, départ ...).

- Des principes généraux doivent guider l'organisateur dans la mise en place de l'épreuve ; l'esprit à privilégier repose sur :

- Équité des jeunes, surtout dans un système de changement de support de navigation,
- Esprit sportif et fair play,
- Nombre de départ important et temps effectif de pratique maximum,
- Animation à terre pour les non-navigant en attente de leur poule (observation, commentaires) ; approche pédagogique de la régates avec briefings simples, participation à la préparation du matériel et rangement.

Règles de course et cahier des charges du Critérium Challenge KARUKERA

1. Participation et Inscriptions.

Le Challenge est ouvert aux jeunes licenciés (certificat médical obligatoire) des clubs affiliés du département. Un accompagnateur (parent, moniteur) devra dans la mesure du possible se mettre à la disposition du Comité d'Organisation Critérium à terre, (départs, pointage arrivées, poules, classement, ...). Celui-ci ne devra en aucun cas remplacer l'équipe du club qui accueille.

Participation au frais d'organisation (identique à tous les clubs) : 5 € par coureur.

La proclamation des résultats devra s'effectuer le plus tôt possible, elle pourra être accompagnée d'un pot de clôture (boisson fraîche, gâteau fait par les parents, ...).

2. Niveau de difficultés des parcours.

Dans l'ordre figurant sur le Calendrier entériné par la Commission Sportive de la Ligue, Les parcours devront dans la mesure du possible tendre progressivement vers des parcours comportant une navigation indirecte (louvoyage, départ sur l'eau, application des règles de base). Exemple sur un total de 10 rencontres :

Les 2 premières rencontres : (Niveau I)

Procédure départ : 3, 2, 1, TOP,

Départ de plage (arrêté), parcours aller/ retour sans louvoyage,

Règle de priorité à appliquer en arbitrage direct : Collision interdite (pénalité : 1 tour complet).

Rencontres de 3 et 4 : (Niveau II)

Procédure départ : 1' suivi de 10, 9, 8, 7, ..., 2, 1, TOP,

Départ sur l'eau entre 2 bouées,

Parcours aller-retour comportant un bord de près, un bord de portant,

Application des règles de priorité en arbitrage direct : Collision, tribord, bouées (pénalité : 1 tour complet).

Rencontres 5 et 6 : (Niveau III)

Procédure départ avec pavillon : 2' (P), 1' (I), suivi de 10, 9, 8, 7, ..., 2, 1, TOP,

Départ sur l'eau, louvoyage, portant, louvoyage,

Application des règles de priorité en arbitrage direct : Collision, tribord, sous le vent, engagement aux bouées (pénalité : 1 tour complet).

Rencontres 7 à la finale : (Niveau IV)

Procédure départ avec pavillon : 2' (P), 1' (I), suivi de TOP,

Départ sur l'eau, louvoyage, portant, vent arrière, louvoyage,

Application des règles de priorité en arbitrage direct : Collision, tribord, sous le vent, engagement aux bouées (pénalité : 2 tour complet).

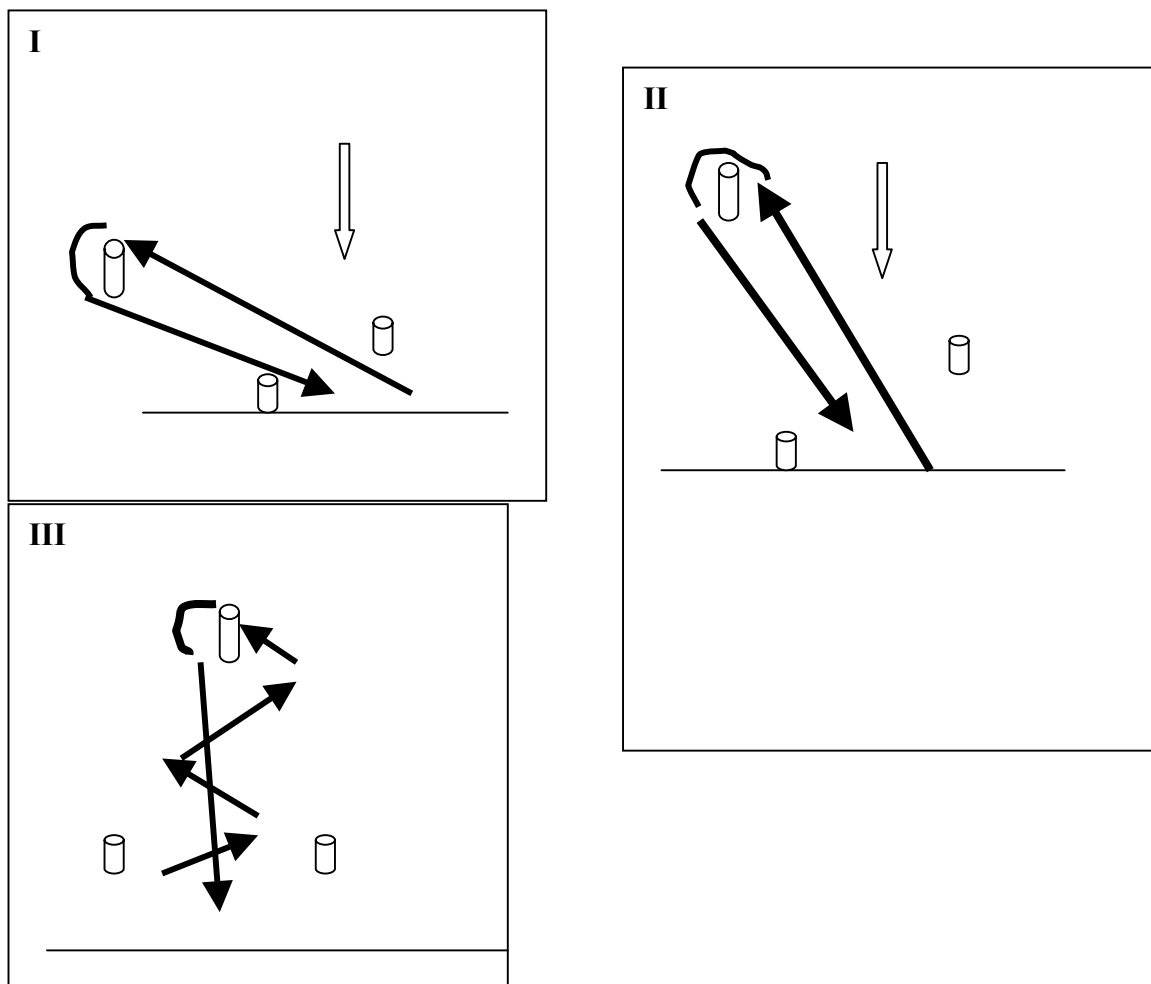
Les coureurs peuvent poser réclamations selon les règles ISAF 2001/2004 et leurs modifications 2005/2008 : héler au moment de l'incident avec arbitrage direct au bateau comité (moniteur du club organisateur).

3. Forme de parcours.

Libre choix est laissé aux organisateurs qui pourront, comme jusqu'à présent, adapter les parcours à la spécificité de leur plan d'eau. Des suggestions de l'organisateur de l'épreuve précédente, au regard de l'évolution du niveau de la flotte, devront orienter le choix du type de parcours pour tendre vers une progression (ex : évolution proposée de II vers III).

Un briefing d'ordre organisationnel devra être mis en place, à la suite de la CER du samedi après-midi, de façon à être sûr du bon déroulement (hors aléa météo) d'une bonne organisation technique pour le lendemain.

Ex :



Le nombre de tour étant laissé à l'appréciation de comité de course critérium (devant être constitué de moniteurs du club accueil + parents), en fonction des paramètres : temps de réalisation du parcours, condition météo, nombre d'inscrits.

4. Mise à disposition par le club organisateur

- 1 coordinateur (moniteur, dirigeant, parent à terre, responsable des résultats).
- 1 moniteur sur l'eau, responsable de l'épreuve.
- 10 coques optimist école identique numérotées et prêtes à naviguer (donc en état).
- Une embarcation à moteur assurant la sécurité et l'arbitrage direct.
- Le club organisateur devra respecter l'organisation suivante : 9h à 9h30 inscriptions – 9h45 briefing – 10h premier départ (en étant ponctuel, les parents le seront également !)
- Signal sonore, corne de brume, sifflet...
- Signal visuel, pavillon, drapeau

- Un porte-voix électrique ou sonorisation.
- Tablette, papier,
- Tableau d'affichage
- Tableau noir ou veleda pour le briefing

5. Mode de Classement :

Le nombre de participants, ainsi que le nombre d'embarcations mise par le club accueil (un minimum de 10 embarcations sera demandé par la commission dériveurs lors de chaque journée du critérium), détermineront le nombre de Poules (dans l'attente d'un système commun, l'organisation des poules est laissé libre au club organisateur : l'objectif étant la rapidité de mise en place et l'équité entre les coureurs).

Les combinaisons et mode de sélection sont évidemment innombrables, et sont laissées à la décision du Comité de Course Critérium, avec comme seule obligation : faire courir au minimum 4 manches à chaque coureur (dans la mesure où les conditions météo sont favorables).

6. Classement et proclamation des résultats :

A la fin de chaque rencontre et si possible avant la proclamation des résultats Ligue (bien souvent retardée par les impératifs de traitement de réclamations), seront donnés :

6.1 - Un classement individuel : Benjamin, Minime, Féminine Benjamin, Féminine minime, dans la mesure où chacune de ces catégories constitue une poule (minimum de 5).

6.2 - Un classement club dit « Participation Clubs » :

Pour valoriser les épreuves en fonction du nombre de leurs participants, le principe veut qu'un inscrit licencié dans un club, présent à une épreuve et ayant pris au moins 1 départ rapporte un point à son club pour cette même épreuve.

6.3 – Remise des Prix :

A la fin de l'année sportive les classements généraux (individuels) récompenseront les catégories pré-citées en faisant le total de toutes les journées critérium moins la plus mauvaise.

Les classements et remise des prix (uniquement lors de la finale) seront données comme il est coutume.

6.4 – Récompenses :

Des coupes récompenseront les vainqueurs de chaque catégorie, des médailles seront attribuées aux autres coureurs. Une coque + appendices (le grément sera à la charge des parents), pourra être mis à disposition des meilleurs coureurs pour la saison suivante afin de les aider à réaliser leur première saison en catégorie ligue. Cf. Annexe I

Annexe II :

(Rappel Art.)

6.4 – Récompenses :

Des coupes récompenseront les vainqueurs de chaque catégorie, des médailles seront attribuées aux autres coureurs. Une coque + appendices (le grément sera à la charge des parents), pourra être mis a disposition des meilleurs coureurs pour la saison suivante afin de les aider a réaliser leur première saison en catégorie ligue

L'objectif étant de valoriser la place des meilleurs éléments d'une saison critérium, comme d'augmenter progressivement la flotte de la catégorie Ligue.

Cette récompense sera accompagnée de la convention liant l'utilisateur de la coque (contrat d'entretien, engagement à la participation et aux entraînements, ainsi qu'aux régates Ligue l'année suivante, etc.....), à la LGV, qui reste propriétaire de l'embarcation et appendices. Cette convention se finaliserait par le rétrocession après 5 années de convention (la coque attribuée au club du licencié ou achetée par ce licencié).